



Extrait de procès-verbal

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Papineau tenue le mercredi 17 juin 2026, à 18h00, sis au 266, rue Viger, à Papineauville, Québec, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Serge Béchard, maire de la Municipalité de Boileau, Serge Corbeil, représentant de la Municipalité de Bowman, Maxime Proulx-Cadioux, maire de la Municipalité de Chénéville, David Pharand, maire de la Municipalité de Duhamel, François Clermont, maire de la Municipalité de Fassett, Jérémie Vachon, maire de la Municipalité de Lac-des-Plages, Sylvie Potvin, mairesse de la Municipalité de Lac-Simon, Pierre-Paul Legault, maire de la Municipalité de Canton de Lochaber, Diane Clément, mairesse de la Municipalité du Canton de Lochaber-Partie-Ouest, Robert Bertrand, maire de la Municipalité de Mayo, Martin Deschênes, maire de la Municipalité de Montebello, Denis Tassé, maire de la Municipalité de Montpellier, André Harvey, maire de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, Gilbert Dardel, maire de la Municipalité de Namur, Chantale Lauzon, mairesse de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, Myriam Cabana, mairesse de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, Chantal Robinson, mairesse de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, Michel Leblanc, maire de la Municipalité de Papineauville, Christian Pilon, maire de la Municipalité de Plaisance, Jean-René Carrière, maire de la Municipalité de Saint-André-Avellin, Hugo Desormeaux, maire de la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, André Bélisle, maire de la Municipalité de Saint-Sixte, Mélanie Boyer, mairesse de la Ville de Thurso, et Clément Larocque, maire de la Municipalité de Val-des-Bois.

Formant quorum sous la présidence du Préfet, monsieur Paul-André David.

FONDS RÉGION ET RURALITÉ VOLET 4, VITALISATION 2020-2025 (FRR4) - RAPPORT VITALISATION 2025-2026 – ADOPTION

2026-06-143

ATTENDU la résolution numéro 2020-11-211, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 25 novembre 2020, autorisant la conclusion d'une entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du Fonds régions et ruralité volet 4 (FRR4) – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale;

ATTENDU la résolution numéro 2021-08-162, adoptée lors de la séance du Conseil de la MRC tenue le 18 août 2021, approuvant le Cadre de vitalisation et ses axes privilégiés conformément aux exigences du MAMH;

ATTENDU que pour obtenir les versements attendus du MAMH, une reddition de comptes pour l'année 2025-2026 doit être réalisée conformément à l'entente conclue;

ATTENDU le rapport d'activités lié au Fonds régions et ruralité 2020-2025 (volet 4) « Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale » en référence à l'année financière 2025-2026 déposé dans le cadre de la présente séance pour considération;

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux appuyé par Mme la conseillère Myriam Cabana et résolu unanimement



Municipalité régionale de comté de Papineau
Extrait du livre des délibérations
Séance régulière du Conseil de la MRC
Tenue le 17 juin 2026

QUE :

Les membres du Conseil de la MRC adoptent le rapport d'activités du Fonds régions et ruralité 2020-2025 (volet 4) « Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale » en référence à l'année financière 2025-2026 conformément aux exigences du MAMH précisées dans l'entente conclue;

ET QUE :

La greffière-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer les suivis de la présente résolution, notamment auprès du MAMH, afin d'obtenir les versements prévus à l'entente relative à la gestion du FRR (volet 4) « Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale », conformément aux exigences dudit ministère.

Adoptée.

Copie authentique
Ce 18 juin 2026

Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière et directrice générale

(sujet à ratification lors de la prochaine assemblée)

Copie authentique